

## **Présidence Finlandaise du Conseil de l'Union Européenne**

**Conseil permanent 620  
18 juillet 2006**

### **Déclaration de l'Union européenne sur la Moldavie**

Le 12 juillet, le Parlement autoproclamé de Transnistrie s'est prononcé en faveur de la tenue d'un referendum d'autodétermination de cette région sécessionniste, le 17 septembre prochain. L'Union européenne désapprouve cette décision unilatérale, contraire au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale internationalement reconnues de la République de Moldavie.

Mettant en garde contre le fait que cette initiative, si elle était menée jusqu'à son terme, compliquerait la recherche d'un règlement négocié du conflit transnistrien, l'Union européenne souligne que, le cas échéant, elle n'accorderait aucune légitimité au referendum et n'en reconnaîtrait pas le résultat.

L'Union européenne presse les responsables de Tiraspol d'adopter une attitude constructive et de réintégrer sans conditions préalables le processus à 5+2, avec la détermination de progresser sur l'ensemble des questions en suspens.

La Bulgarie et la Roumanie, pays adhérents, la Turquie, la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine<sup>1</sup>, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, aussi que l'Ukraine se rallient à cette déclaration.

---

<sup>1</sup>La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association